Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 022-212203723-20260518-DEL2026041-DE

Mairie de TRÉMUSON
Côtes d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 MAI 2026

Date de la convocation :
12 mai 2026
Date d'affichage :
12 mai 2026

Nombre de conseillers :
En exercice – 19
Présents – 17
Procurations – 2

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit mai à vingt heures, le Conseil Municipal de Trémuson, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Yvon ORGEBIN, Maire.

Membres présents : M. ORGEBIN Yvon, Maire, Mme GUILLO Sylvie, M. ETES Cyrille, Mme CONAN Sylvie, M. BAUD Adrien, Adjoints au Maire, Mme JANOT-MONFORT Annie, M. GUILLARD Alain, Mme LE FORBAN Roselyne, Mme BONENFANT Gaëlle, M. PHILIPPE Stéphane, Mme ASSON Pascale, M. BOUTOUILLER Benoît, M. BONGRE Cyrille, Mme PEDRON Estelle, M. GLOAGUEN Maxime, M. GALLOY Johann et Mme HERRAULT Ophélie, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme JEAN Florence a donné procuration à Mme BONENFANT Gaëlle et M. LE COUTURIER Arnaud a donné procuration à M. BONGRE Cyrille.

Secrétaire de séance : Monsieur Johann GALLOY

Délibération 2026-041 / Commande publique – Travaux

Objet : Devis relatifs au démoussage de la toiture de l'église

Monsieur Cyrille ETES, adjoint en charge des bâtiments communaux, expose qu'il convient d'envisager le démoussage de la toiture de l'église ainsi que des murs extérieurs. En effet, le verdissement d'une partie de toiture située du côté nord a été constaté. De plus, du lichen est présent sur les murs, ce qui contribue à détériorer les joints du bâtiment.

Deux entreprises ont été sollicitées pour chiffrer cette prestation. Leurs propositions s'établissent comme suit :

- Société Démousse Drone Service ➔ 9 977,25 € HT, soit 11 972,70 € TTC
- Société Méthoddrone ➔ 9 061,50 € HT, soit 10 873,80 € TTC

Monsieur le Maire propose de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse, à savoir le devis de l'entreprise Méthodrone.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le devis de la société Méthodrone pour un montant de 9 061,50 € HT, soit 10 873,80 € TTC.

Fait à TREMUSON, les jours, mois et an que dessus,

Johann GALLOY
Secrétaire de séance

Yvon ORGEBIN
Maire